



LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT PRÊTE À ACCUEILLIR LE TRAFIC MARITIME ET CONTRIBUER À LA RELANCE ÉCONOMIQUE

En tant que voie d'accès au cœur de l'Amérique du Nord, la voie maritime réunit les avantages économiques et environnementaux que procure le commerce maritime.

Saint-Lambert, 22 mars 2021 – La Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent annonce l'ouverture de la 63^e saison de navigation à partir du 22 mars 2021. C'est le Baie-St-Paul, un navire de classe Trillium de l'entreprise canadienne Groupe CSL qui a marqué le début de la saison en franchissant le premier l'écluse de Saint-Lambert lors d'une cérémonie d'ouverture virtuelle qui s'est tenue en présence de plusieurs dignitaires, dont l'honorable Omar Alghabra, ministre des Transports du Canada, et l'honorable Pete Buttigieg, secrétaire aux Transports des États-Unis.

Grâce à sa fiabilité exemplaire, son empreinte écologique réduite et sa sécurité, la voie maritime est prête à jouer son rôle de partenaire des industries et communautés canadiennes et américaines et ainsi contribuer à la reprise économique mondiale.

Un leader de la mobilité maritime au service du commerce nord-américain et mondial

« Depuis plus de 60 ans, la voie maritime du Saint-Laurent est l'un des fondements du succès économique du Canada, grâce à la création de milliers d'emplois pour la classe moyenne et aux retombées économiques de plus de 9 milliards de dollars dans l'économie canadienne, a déclaré l'honorable Omar Alghabra, ministre des Transports du Canada. Précieux partenariat, cette route commerciale jouera un rôle crucial dans nos efforts pour mieux nous reconstruire à travers une forte reprise économique. »

« La disponibilité du système de la voie maritime contribue à la robustesse et à la compétitivité du système de transport maritime sur le Saint-Laurent et les Grands Lacs, a déclaré Terence Bowles, président et chef de la direction de la Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent. La voie maritime offre un accès privilégié à plusieurs industries, ports, voies navigables et liens routiers et ferroviaires. »

La voie maritime continuera de collaborer avec les transporteurs et les expéditeurs nationaux et internationaux afin de maximiser les occasions de diversifier les marchandises transportées et ainsi confirmer sa position concurrentielle dans le réseau des transports nord-américain.

« Les économies américaines et canadiennes reposent notamment sur la navigation commerciale sur le réseau des Grands Lacs et du Saint-Laurent, a déclaré Craig H. Middlebrook, administrateur adjoint de la St. Lawrence Seaway Development Corporation des États-Unis. Lorsqu'un bateau traverse les 15 écluses de la voie maritime, de Montréal au Lac Érié, il franchit la frontière canado-américaine 27 fois. Le département américain des Transports et Transports Canada travaille étroitement ensemble pour assurer une circulation la plus sécuritaire et fluide possible. »

Près de 38 millions de tonnes de cargaison ont pu transiter sur la voie maritime du Saint-Laurent en 2020, soit un niveau similaire à l'année précédente. Grâce aux protocoles sanitaires rigoureux mis

en place par la voie maritime et les transporteurs dès le début de la pandémie, il n'y a pas eu d'interruption de service due à la COVID-19. Les mêmes protocoles sanitaires demeureront en place jusqu'à ce que la pandémie soit sous contrôle.

Nourrir le monde et soutenir les industries

Les prévisions de croissance économique mondiale s'améliorent pour l'année 2021. Tôt dans la saison de navigation, on prévoit une forte reprise du transport de céréales à la suite des récoltes exceptionnelles de l'an dernier. L'acier et le minerai de fer sont aussi des marchandises que l'on verra transiter et qui alimentent les industries au pays et à l'étranger, tout comme des équipements massifs destinés à la construction de parcs éoliens.

Un partenaire résilient

De plus en plus d'industries se tournent vers le transport maritime, notamment en raison de sa fiabilité et son empreinte carbone la plus faible. Il s'agit de l'option de transport la plus verte, résolument tournée vers l'avenir.

Le système d'amarrage mains libres et la manœuvre des écluses à distance sont des exemples des innovations mises en place sur la voie maritime qui visent à augmenter sa compétitivité. *« En tant que partenaire important de l'industrie maritime, la Corporation est toujours à l'affût d'éléments porteurs d'innovation qui lui permettent de réduire l'impact du transport maritime sur l'environnement, d'offrir une expérience client renouvelée et d'optimiser son avantage concurrentiel, comme par exemple, le système d'identification automatique qui suit les navires par satellite et permet de gérer les opérations à distance ainsi que le système d'information sur le tirant d'eau qui permet aux navires de transporter jusqu'à 400 tonnes de plus par voyage. »*

Tous les ans, là où on retrouve les bureaux et les installations de la voie maritime, on peut constater des retombées économiques au bénéfice des communautés, par l'emploi direct et par le biais de plusieurs projets de construction qui font appel à des entreprises locales. Par ailleurs, citoyens, entreprises et municipalités tirent avantage de la voie maritime, que ce soit à des fins récréatives, d'approvisionnement en eau, de production d'hydroélectricité et de gestion des risques d'inondations.

À propos de la Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent

La Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent a été créée en 1998 à titre de société sans but lucratif par le gouvernement du Canada, par les utilisateurs de la voie maritime et par d'autres intervenants clés. En vertu de la *Loi maritime du Canada*, la Corporation gère et exploite les installations canadiennes de la voie maritime du Saint-Laurent, qui demeurent la propriété du gouvernement du Canada dans le cadre d'une entente à long terme avec Transports Canada. Pour plus d'information : grandslacs-voiemaritime.com/fr.

– 30 –

Pour renseignements ou pour obtenir des photos ou des vidéos :

Rose-Marie Ménard
Zone franche
rmmenard@zonefranche.ca
514 970-2544